

## FICHE TECHNIQUE FORMATION EN APPRENTISSAGE

### BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur - TMA

#### PRESENTATION DU METIER :

Code **DIPLOME** : 40023405

N° **RNCP** : 2836

Code **NSF – 234** : Travail du bois et de l'ameublement

Formacodes : 22404 : menuiserie agencement / 22416 : menuiserie bois

Le titulaire du diplôme Le **BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur** est un technicien de l'agencement. Il exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif (habitation individuelles ou collectives, locaux professionnels, lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires sportifs...). Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur chantier pour les opérations de pose. Le **BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur** se prépare en 3 ans.

#### ACTIVITES VISEES :

Au sein de l'entreprise, en **atelier**, il est amené à :

- préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches entre les opérateurs,
- réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage,
- animer le travail d'une équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes,

Sur **chantier**, il est amené à :

- préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et mettre en place les moyens matériels nécessaires,
- réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement,
- animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, d'affirmer son autonomie et de montrer sa capacité à prendre en responsabilité la conduite d'une réalisation d'ouvrage.

#### COMPETENCES ATTESTEES :

Le titulaire du **Bac Professionnel Technicien Menuisier Agenceur** sera capable de :

Analyser techniquement un ouvrage

Préparer d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier

Réaliser et suivre des ouvrages en entreprise

Fabriquer un ouvrage

Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier

Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle

Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle

Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident

Compétences en :

Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

Français – Langue étrangère – Histoire géographie – Enseignement moral et civique

Arts appliqués et cultures artistiques

<p><b>CONTENUS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rythme de l'apprentissage par an</b> : selon un calendrier réparti en périodes de 26 semaines en centre de formation et 28 semaines en entreprise.</li> <li>• <b>Volume d'heures</b> d'enseignement général, technologique et professionnel en centre : 1350 h sur 2 ans.</li> <li>• <b>Sécurisation du parcours</b> avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.</li> </ul>	
<p><b>PUBLICS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être âgée de moins de 30 ans <i>ou</i></li> <li>• Accessible aux personnes en situation de handicap <u>sans limite d'âge</u> (Un référent handicap* organisera avec vous votre parcours – à contacter par mail <a href="mailto:cf2am@gipfcip-martinique.fr">cf2am@gipfcip-martinique.fr</a>)</li> </ul>	
<p><b>CONDITIONS D'ACCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant</li> <li>• Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.</li> <li>• Trouver une entreprise d'accueil et signer un contrat d'apprentissage.</li> </ul>	
<p><b>COUT DE LA FORMATION</b> : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise de l'apprenti-e</p>	
<p><b>MODALITES D'EVALUATION POUR L'OBTENTION DU DIPLOME :</b></p> <p>Le <b>BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur</b> s'obtient à l'issue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>6</b> Epreuves ponctuelles écrites : Analyse technique d'un ouvrage – Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier - Economie-Gestion - Prévention Santé Environnement – Français – Histoire Géographie et Education civique ;</li> <li>• <b>8</b> Epreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF) : Mathématiques - Sciences physique chimie – Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise – Fabrication d'un ouvrage – Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier— Langue vivante- Arts appliqués et culture artistiques – Education physique et sportive.</li> </ul>	
<p><b>INSERTION PROFESSIONNELLE / LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION PROFESSIONNELLE :</b></p> <p>Le titulaire du Le <b>BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur</b> évolue dans Entreprises d'agencement et/ou de menuiserie. Il/elle intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...</p> <p><b>VOIR PLUS ...</b> <a href="https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/bac-pro-technicien-menuisier-agenceur">https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/bac-pro-technicien-menuisier-agenceur</a></p> <p>Témoignages / Articles / Accès au Guide des métiers</p> <p>Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en priorité en BTS Développement et réalisation bois dans une moindre mesure en BTS Technico-commercial ; systèmes constructifs bois et habitat.</p> <p><b>Exemple(s) de formation(s) possible(s)</b></p> <p>BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques - BTS Développement et réalisation bois - BTS Étude et réalisation d'agencement - BTS finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation - BTS Systèmes constructifs bois et habitat</p>	
<p align="center"><b>CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :</b></p>	
<p><b>SITE DE FORMATION : Unité de Formation par Apprentissage (UFA)</b>  <b>Lycée Léopold BISSOL – Le Lamentin MARTINIQUE</b>          Adresse : Quartier Petit Manoir – 97232 Le Lamentin          Téléphone : 0596 51 12 67          Mail : <a href="mailto:ce.9720091s@ac-martinique.fr">ce.9720091s@ac-martinique.fr</a>          Site internet : <a href="https://www.lycee-leopold-bissol.com/">https://www.lycee-leopold-bissol.com/</a>  <b>Contacts :</b>          Proviseur Lycée : <b>Christian BORNIL</b>          Directeur Délégué à la Formation Professionnelle et Technique (DDFPT) : <b>Noëlla BOISNOIR</b></p>	<p><b>Centre de Formation Académique par l'Apprentissage (CF2AM)</b>          GIP-FCIP – 4, rue du Père DELAWARDE –          DESROCHERS - 97200 Fort-de-France          Téléphone : 0596 64 83 83 - 0696 21 37 75          Mail : <a href="mailto:cf2am@ac-martinique.fr">cf2am@ac-martinique.fr</a>          Site internet : <a href="http://cfa-academie-martinique.com">cfa-academie-martinique.com</a>  <b>Contacts :</b>          Directrice : <b>Audrey BEAUBRUN</b>          Conseillère en Formation Continue / *Réfèrent handicap :  <b>Sylvie GAMESS</b>          Coordinatrice pédagogique : <b>Marie-Line RANGUIN</b>          Assistante administrative et financière : <b>Maëlle VOLTINE</b></p>